

L'AIFR du secteur de Rocheservière

GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS ET DE COLLECTIVITÉS

**JEUNES ET FAMILLES :
TOUT SAVOIR SUR...**



MUTUALISATION
COORDINATION
ACCESSIBILITE
PROFESSIONNALISATION

JEUNESSE

**DES LIEUX D'ACCUEIL
DANS CHAQUE COMMUNE**



POUR LES 10-14 ANS

- Saint-Philbert-de-Bouaine: "Club Ados"

POUR LES 10-17 ANS

DES ESPACES JEUNES

- Rocheservière : "Espace jeunes"
- Montréverd: "Espace jeunes"
- L'Herbergement : "Espace jeunes"

POUR LES + DE 14 ANS :

DES ACCUEILS JEUNES GÉRÉS

PAR DES ASSOCIATIONS LOCALES

- Saint-Philbert-de-Bouaine :
"Accueil Jeunes Le Saloon"

**DES ACTIVITÉS À LA
CARTE POUR TOUS**



Une activité différente chaque jour de vacances scolaires : sport, bricolage, loisirs, expression artistique, sortie..., avec transport inclus en bus.

DES SÉJOURS L'ÉTÉ



Des semaines de vacances organisées et encadrées par une équipe de professionnels : à la mer, à la montagne, des activités chaque jour, vie de camp, veillées....



**UN
INTERLOCUTEUR
UNIQUE POUR
LA JEUNESSE**

**UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS
DE LA JEUNESSE**

- Une directrice d'association,
- Une directrice d'accueils collectifs de mineurs,
- Quatre animateurs permanents dans les communes de:
 - > Rocheservière
 - > Montréverd
 - > l'Herbergement
 - > Saint-Philbert-de-Bouaine

UNE EQUIPE DE BENEVOLES ET ELU(E)S

- Un à trois par commune

TRANSPORT SCOLAIRE

UN TRANSFERT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU

L'organisation du transport scolaire dépend de la Communauté d'Agglomération Terres de Montaigu qui transfère à l'AIFR la mise en place locale du service, pour une meilleure proximité avec les usagers.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU = ORGANISATEUR PRINCIPAL (A01)

La Communauté d'Agglomération est **chargée de l'organisation des transports scolaires** (hors périmètres urbains). A ce titre, elle a pour missions de :

- **gérer la plateforme régionale d'inscriptions en ligne** (envoie les titres de transport, récupère les règlements...)
- **valider les points d'arrêts et itinéraires** proposées par l'AO2
- **contribuer à la sécurité** des élèves (gilets, aménagement des arrêts...)
- **payer les transporteurs**

**TERRES DE
MONTAIGU**

Communauté d'agglomération

L'AIFR = ORGANISATEUR SECONDAIRE (A02)

La Communauté d'Agglomération délègue à l'AIFR la mise en oeuvre du service **localement** sur les communes de Rocheservière, Montréverd, L'Herbergement, Saint-Philbert-de-Bouaine.

A ce titre, l'AIFR est chargée de :

- **récupérer les inscriptions** en ligne sur OKINA,
- **renseigner les familles,**
- **adapter les circuits, étudier les demandes de points d'arrêts,**
- **analyser les effectifs et besoins** de places dans les cars,
- **assurer un service d'accompagnement** dans les cars primaires,
- **veiller à la discipline** dans les cars (en relation avec les transporteurs).



LES TRANSPORTEURS

Les transporteurs BOURMAUD et HERVOUET FRANCE exécutent les circuits étudiés par l'AIFR et validés par la Région.

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS

- Une coordinatrice du transport scolaire,
- Huit accompagnateurs/trices dans les cars primaires

UNE EQUIPE DE BENEVOLES

- 20 bénévoles / un à deux par commune

**ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES DE
ROCHESERVIÈRE
& MONTAIGU**

CONTACTS AIFR

DIRECTION

02 51 94 99 93
direction@aifr.fr

JEUNESSE

02 51 94 99 98
jeunesse@aifr.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

02 51 31 15 75
transportscolaire@aifr.fr

CONTACTS ANIMATEURS

ROCHESERVIERE

06 43 63 39 98
anim.rocheserviere@aifr.fr

MONTREVERD

06 31 84 05 58
anim.montreverd@aifr.fr

L'HERBERGEMENT

06 43 63 83 26
anim.lherbergement@aifr.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINES

06 02 11 44 05
anim.saintphilbertdebouaine@aifr.fr

Territoire AIFR



**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté d'agglomération

Région
PAYS DE LA LOIRE

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
VENDEE

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Vendée

santé
famille
retraite
services
Loire-Atlantique - Vendée



HORAIRE OUVERTURE AU PUBLIC



DU LUNDI AU VENDREDI
9h-17h30



SIEGE SOCIAL

AIFR
21 RUE DU PEPLU
85620 ROCHESERVIERE

SUIVEZ-NOUS !



www.famillesrurales.org/aifr/